Arrêté | Générale | modern

Arrêté n° 2023-009/PR/MAEP-RH portant adoption du projet de budget prévisionnel 2023 du Laboratoire National d'Analyses Alimentaires (LANAA).

n° 2023-009/PR/MAEP-RH

Ministère
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DE LA PECHE, DE L'ELEVAGE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

Date de publication
8 janvier 2023

Numéro JO
n° 1 du 15/01/2023

Date du numéro
15 janvier 2023

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VULa Constitution du 15 septembre 1992

VULa Loi n°200/AN/07/5cnic L du 22 décembre 2007 portant organisation de l'Administration du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Mer, chargé des ressources hydrauliques

VULa Loi n°48/AN/06/6ème L du 19 avril 2009 portant création du Laboratoire National d'Analyses Alimentaires

VULe Décret n°2009-0197/PR/MAEM du 29 août 2009 portant organisation et fonctionnement du Laboratoire National d'Analyses Alimentaires

VULe Décret n°2013-044/PRE du 31 mars 2013 portant nomination du Premier Ministre

VULe Décret n°2013-045/PRE du 31 mars 2013 portant nomination des membres du Gouvernement et fixant leurs attributions

VULe Décret n°2014-279/PR/MAERH du 06 octobre 2014 portant nomination du Directeur du Laboratoire National d'Analyses Alimentaires

VUL'Arrêté n°85-1162/PR/SG du 07 septembre 1985 portant fixation des tarifs applicables au service de l'Elevage et des Pêches

VUL'Arrêté n°2008-0421/PR/MAEM-RH du 06 juillet 2008 portant modification des tarifs de redevance pour rétablissement des certificats sanitaires et instaurant une contribution à la sécurité alimentaire.

VUL'Arrêté no2010-393/PR/MAEM-RH portant modification de certaines dispositions de l'arrêté n°2009-757/PR/MAKM-RH, relatif aux tarifs de redevances applicables lors du contrôle vétérinaire et alimentaire

VULe Décret n°99-0078/PR/MFENportant sur la définition et la Gestion des établissements publics à caractère administratif

VULa Délibération n°150 du Conseil d'Administration du 05 Décembre 2022 portant approbation du Budget Prévisionnel 2023

SUR Proposition du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, de la Pêche, de l'Elevage et des Ressources Halieutiques. Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 27 Décebre 2022

TEXTE INTÉGRAL

ARRÊTE :

Article 1

Le projet de Budget Prévisionnel 2023 du Laboratoire National d'Analyses Alimentaires s'établit comme suit

- En produits :……..387 826 534 FDJ – En charges :……..338 123 495 FDJ – Budget d'investissement :……49 703 039 FDJ

Article 2

Le présent Arrêté sera enregistré, publié et diffusé partout où besoin sera.